

**Message de Jean Asselborn**  
**Ministre des Affaires étrangères et européennes**

**A l'occasion de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité pour une Paix  
Juste au Proche-Orient**

*Centre Culturel de Bonnevoie, Luxembourg, le 18 juin 2022*

Mesdames, Messieurs,

Chers amis de la Palestine et d'Israël,

Même si je ne peux pas être avec vous ce soir pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient, je tiens à vous féliciter pour le travail accompli au cours des derniers 20 ans et à vous remercier pour votre engagement infatigable en faveur de la cause universelle qu'est la paix au Proche-Orient.

20 ans du CPJPO, cela signifie 20 ans de conférences, d'expositions, de projections de films et de voyages d'étude pour permettre aux résidents du Grand-Duché de mieux connaître ce peuple palestinien dont on parle si souvent, mais auquel on n'accorde que rarement le droit de parole.

20 ans du CPJPO, ce sont 20 ans de promotion du dialogue entre les partisans de la paix de Palestine, d'Israël et du monde entier, qui refusent de se taire en dépit du bruit assourdissant des bombes et des roquettes, des hurlements des extrémistes et du brouhaha des dirigeants politiques. Enfin, 20 ans du CPJPO, ce sont aussi 20 ans de projets de coopération pour donner un soutien psycho-social et une perspective économique aux populations vulnérables vivant sous l'occupation israélienne.

Selon le droit international humanitaire, l'occupation militaire devrait être un état de fait provisoire. Or, l'occupation du Territoire palestinien par Israël, qui dure depuis 55 ans, n'a plus rien de provisoire. De nos jours, il y a donc une certaine tendance à présenter ce conflit comme éternel et inextricable, alors

qu'en réalité, la voie vers la paix a été tracée il y a longtemps. La solution des deux États, avec un Etat palestinien souverain dans les frontières de 1967, et avec Jérusalem comme capitale partagée, est ancrée dans le droit international et représente la seule solution juste, viable et durable. Or, cette solution est érodée par la colonisation israélienne, par les démolitions, les confiscations et les déplacements forcés, tous illégaux au regard du droit international.

C'est à nous tous de défendre une paix juste et de nous engager avec les dirigeants politiques, ainsi qu'avec les peuples au sens large, pour la réaliser. C'est à nous tous de nous engager pour le respect du droit international, et contre l'impunité des violations du droit humanitaire international et des droits humains en Territoire palestinien. C'est à nous tous de plaider pour un monde où règne la force de la loi, et pas la loi du plus fort.

Mesdames, Messieurs,

Il y a un mois, comme beaucoup d'entre vous, j'ai été profondément choqué par le meurtre de la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh. Pour des millions de personnes dans le monde entier, et surtout dans le monde arabe, Madame Abu Akleh était bien plus qu'une journaliste. Sa voix et ses reportages représentaient une fenêtre vers un peuple enfermé dans différents territoires, mais toujours présent dans nos pensées.

Sa mort m'a fait penser à cette maxime de la société civile qui dit : « *Don't stop talking about Palestine* ». Soyez assurés que, malgré toutes les autres crises qui nous occupent en ce moment, je n'arrêterai pas de parler de la Palestine. Je n'arrêterai pas de m'engager pour la paix juste au Proche-Orient, et je compte sur vous pour faire de même.

Merci beaucoup de votre attention et toutes mes félicitations pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité !